



Déclaration préalable de l'UNSA Education 64

au CDEEN du lundi 26 février 2018

Selon les données de l'INSEE, bien que la pauvreté soit moins présente dans les Pyrénées-Atlantiques que dans d'autres départements de la région (11,5 % de la population vit sous le seuil de pauvreté contre 13,3 % dans la région) et que le niveau de vie médian situe les Basco-Béarnais au deuxième rang dans la région derrière les Girondins, c'est l'écart entre les familles les plus riches et les plus modestes qui doit nous interpeler. Cet écart ne cesse d'augmenter dans notre département. Les 10 % des personnes les plus modestes ont un niveau de vie inférieur à 11 400 € annuels. De plus, **la répartition territoriale de la pauvreté ne se concentre plus uniquement dans les zones urbaines sensibles mais s'étend aujourd'hui aux secteurs ruraux.**

Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CDEEN, ces statistiques nous montrent combien le beau département dans lequel nous vivons cache aussi la dure réalité quotidienne vécue par une bonne partie de nos écoliers et collégiens. **L'UNSA Education reste persuadée que les temps scolaires et péri scolaires peuvent en grande partie réduire ces inégalités à condition que les investissements publics locaux et nationaux soient à la hauteur de la tâche qui nous incombe à tous.**

Dans cette logique, l'UNSA Education partage l'une des priorités du Monsieur le Ministre de l'Education Nationale : la lutte contre l'échec scolaire. **Dédoubler les classes de CP** dans les REP à la rentrée prochaine, puis certainement les classes de CE1 à la rentrée 2019, **est l'un des leviers pour y parvenir.** Mais, dans le premier degré, sur la base des prévisions ministérielles d'une augmentation de 10 élèves dans notre département, **la dotation départementale 2018 de 3 postes supplémentaires ne permettra pas de couvrir les besoins.** En effet, Monsieur le Directeur Académique, les 18 postes que vous consacrez au dédoublement des classes de CP amputent d'autant vos possibilités pour les autres écoles. Plus de 60 écoles ou RPI de ce département auront une moyenne supérieure à 25 élèves par classe à la rentrée prochaine Rappelons que les établissements en REP ne regroupent qu'une partie de la difficulté scolaire. Il n'existe pas qu'une solution pour y répondre. **L'instauration des postes « Plus de Maîtres que de Classe » est un autre levier. Cette rentrée 2018 marque un recul dans ce domaine avec la fermeture de 3,5 équivalents temps plein.** Nous le regrettons car certains suivis ne pourront être assurés et de nombreux projets ne pourront voir le jour. Par contre, l'UNSA Education 64 se réjouit de la création de 3 postes supplémentaires en faveur des élèves allophones même si les questions de leur implantation et du cadrage de leur mission restent encore posées.

Une autre priorité ministérielle est le développement des dispositifs d'accueil des élèves en situation de handicap. Or la politique départementale ne la reflète pas. En effet, dans le 1^{er} degré, les élèves des dispositifs ULIS ne sont toujours pas comptabilisés dans les classes pour calculer les moyennes malgré les demandes réitérées de l'UNSA Education 64. Certes ils le sont dans le 2nd degré, mais aucune attention particulière n'est apportée aux conditions d'inclusion : de nombreuses classes sont ainsi proches de 30 élèves. Monsieur le Directeur Académique, **l'UNSA Education 64 vous demande pour le 1^{er} degré de reconsidérer dès aujourd'hui les fermetures de Pau Lavigne, Garlin et Orthez Centre, et pour le 2nd degré, d'ouvrir d'une division supplémentaire en 4^{ème} au collège Camus de Bayonne.**

L'UNSA Education s'inquiète de constater que plusieurs communes du département ne figurent plus cette année dans une zone prioritaire pour la scolarisation des TPS alors que dans les mêmes communes les écoles privées font de l'accueil des TPS un argument commercial. **L'UNSA Education vous demande d'ajouter aux critères de la définition des ZP, le critère de la concurrence scolaire.** L'autre axe essentiel de réduction des inégalités se situe dans **la poursuite et le développement des dispositifs « moins de 3 ans »**. La dotation d'un seul dispositif supplémentaire n'est pas suffisante. L'implication des collectivités locales dans l'accompagnement de ces projets reste un chantier à mener.

L'UNSA Education avait salué l'impulsion qui avait été donnée les deux dernières années pour la création ou l'extension de Regroupements pédagogiques intercommunaux. Aucune nouvelle mesure n'est proposée en 2018. Même si **les RPI** nécessitent des choix budgétaires lourds pour les communes et si leur taille doit être limitée, ils **sont nécessaires au maintien de notre tissu scolaire public dans les zones rurales de notre département.** **L'UNSA Education regrette que cet effort ne soit pas poursuivi et souhaite que la réflexion continue.**

Pour l'UNSA Education, école primaire et collège font partie du socle commun. Malheureusement, ce n'est pas la position de Monsieur le Ministre car sa politique entame le **« détricotage » de la réforme du collège.** Cela a commencé dès le mois de juin avec le décret sur l'assouplissement, puis cela continue avec le « développement des enseignements facultatifs » en utilisant la marge qui avait pour objectif de permettre à tous les élèves de mieux apprendre pour mieux réussir. **Ce revirement a 2 conséquences majeures :**

- **Une relance de la concurrence scolaire entre établissements :** les enseignements facultatifs vont être utilisés pour attirer les « meilleurs élèves »
- **Un changement interne dans les établissements :** il est regrettable que les discussions portent uniquement sur des questions techniques au détriment du pédagogique.

Cette rentrée 2018 en amorce le tournant avec le H/E des collèges qui repart à la baisse.

Enfin, c'est aussi le désengagement des collectivités qui nous inquiète. Une récente étude montre que, depuis 2014, la part des collectivités aux dépenses d'éducation du premier et du second degré en France diminue et malheureusement ce sont les ménages qui en subissent le « contre-côté ». Toutefois ce désengagement n'est pas à l'ordre du jour pour tout le monde : que penser de la subvention de 100 000 € accordée par l'agglomération paloise et la région à une société privée de soutien scolaire, et que penser de la baisse de la dotation de fonctionnement de 200 000 € pour les collèges publics alors que parallèlement le financement des subventions d'équipement du privé a augmenté de 30% en 3 ans ?

Parce qu'à l'UNSA Education nous sommes convaincus que seul l'investissement en faveur de l'Ecole Publique permettra de faire vivre la démocratie dans notre pays, **nous souhaitons que les années qui viennent puissent permettre de renforcer la qualité de l'enseignement.** Pour cela, le dialogue social est indispensable. Lui seul permet aux personnels d'être consultés, informés, défendus.